

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT**  
**HAUTE-LOIRE**  
**Commune de Rosières**

**DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 novembre 2024

Délibération n°8

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
19	14	18

Date de la convocation : <b>14 Novembre 2024</b>	L'an deux mille vingt quatre, et le 22 novembre à 20h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Fanny SABATIER
---	---

**Présents :** Tous les membres en exercice sauf M. Roland GÉRENTON ayant donné procuration à M. Georges BARRIER, Mme Valérie MALEYSSON ayant donné procuration à Mme Fanny SABATIER, Mme Marie-Bernadette MATHIAS ayant donné procuration à Mme Catherine GARDES et Mme Améline PICHON ayant donné procuration à M. Eric CEYTE  
**Absent :** M. Serge GIDON  
Mme Louissette VALOUR est nommée secrétaire de séance.

**Objet de la délibération : SUBVENTION 4L TROPHY**

**Madame le Maire expose :**

Une demande de subvention a été déposée en mairie pour la participation au rallye raid solidaire 4L Trophy. Ce projet est porté par 4 jeunes Rosiérois. La mairie peut participer en achetant un encart publicitaire sur la voiture avec tarif pré-établi ou par une subvention financière avec montant au choix.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 0 voix POUR, 12 voix CONTRE et 6 ABSTENSIONS :**

- **DÉCIDE** de ne pas accorder de subvention.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures sont au registre.  
Pour copie conforme,

Fanny SABATIER  
Maire



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le .....

AR Prefecture

043-214301657-20241122-DB2024112208-DE  
Reçu le 25/11/2024